

**Stagiaires à temps plein ! Mouvement intra bloqué !  
Ensemble, exigeons d'autres choix !**

***Stagiaires encore utilisés comme moyens d'enseignement,  
sans décharge et sans formation, ça suffit !***

Le Ministère et le Rectorat comptent utiliser les stagiaires, lauréats des concours exceptionnels de la session 2014 dite anticipée ou « 2013-2 », comme des moyens d'enseignement à part entière. A l'inverse des stagiaires recrutés au titre des CAPES, CAPET, CAPEPS, agrégation de la session 2014 dite rénovée qui auront droit à une décharge d'un mi-temps et à une formation professionnelle, ils seront affectés à temps plein et aucune formation n'est prévue. C'est inacceptable !

***Conséquences : 1040 postes bloqués, mutations empêchées,  
multiplication des affectations sur zones de remplacement et des services partagés !***

Le Rectorat entend bloquer quasiment autant de postes fixes pour le mouvement intra que de lauréats prévus par le Ministère pour l'académie de Versailles : 1040 postes réservés pour 1286 stagiaires. Cette méthode n'est pas acceptable :

- Elle entraîne le blocage du mouvement intra et la multiplication des affectations sur zones de remplacement et compléments de service alors qu'il est possible d'affecter les stagiaires sur des supports provisoires comprenant une décharge de service.
- Elle ne tient pas compte de la crise de recrutement : à cause de l'absence de revalorisation de nos salaires et de nos métiers, et des conditions déplorables de préparation du concours imposées par le MEN aux admissibles de la session exceptionnelle, beaucoup de postes aux concours sont perdus ! D'ores et déjà, 50 % en mathématiques, 32 % en Arts plastiques...

***Un choix désastreux pour tous les personnels, stagiaires et titulaires,  
pour le sens de nos métiers et pour le bon fonctionnement du Service public d'Éducation***

**C'est pourquoi, nous exigeons :**

- que tous les stagiaires aient une décharge effective et une réelle formation,
- qu'ils soient affectés sur des supports provisoires et que l'ensemble des postes fixes soient mis au mouvement pour être pourvus à titre définitif par des titulaires,
- que les créations de postes à la hauteur des besoins par transformation des heures supplémentaires en heures postes soient mises en œuvre,
- que nos métiers et nos salaires soient revalorisés, les pré-recrutements mis en place, les conditions d'emploi et de formation améliorées pour mettre fin à la crise du recrutement qui met en danger la pérennité du Service public d'Éducation.

**Pétition à retourner :**

**SNES Versailles**

3, rue Guy Gouyon  
du Verger  
94112 Arcueil cedex

Ou

**SNEP ou SNUEP  
Versailles**

24, rue Jean-Jaurès  
78 190 Trappes

| NOM — PRENOM | ETABLISSEMENT— COMMUNE | SIGNATURE |
|--------------|------------------------|-----------|
|              |                        |           |
|              |                        |           |
|              |                        |           |
|              |                        |           |
|              |                        |           |
|              |                        |           |
|              |                        |           |
|              |                        |           |
|              |                        |           |
|              |                        |           |
|              |                        |           |



**PÉTITION À SIGNER ET FAIRE SIGNER MASSIVEMENT !**

**A retourner d'ici juin,  
compte tenu du calendrier des affectations des stagiaires et des titulaires.**